



Étude sur la contention mécanique aux urgences générales

Contentions mécaniques dans des services d'urgences générales : profil-type du patient sous contentions et étude des pratiques actuelles.

Responsable : CHU de Rennes représenté par son représentant légal en exercice	Investigateur-riche coordonnateur-riche : Mme RAY Apolline (interne), Dr GADOULLET Jean (directeur de thèse) Service de Psychiatrie Hôpital de Pontchaillou – 2 rue Henri le Guilloux – 35000 Rennes Tél. : 02 99 28 43 04
Délégué-e à la Protection des Données : dpo@chu-rennes.fr CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux 35 033 Rennes Cedex 9	

Réf. CHU de Rennes : 35RC.....

Note d'information

La mise en place de contentions physiques, est une mesure qui présente des risques physiques et psychologiques, mais qui n'est parfois pas évitable, notamment dans des cas d'agitation des patients. Toutes les études concernant cette mesure, ont cependant été réalisées dans le secteur psychiatrique. Or, la population du secteur psychiatrique est différente de la population qui consulte aux urgences au quotidien. Il est donc nécessaire de conduire des études dans les services d'urgences, afin de définir le profil des patients mis sous contentions, dans ce milieu particulier. En effet, mieux connaître ce profil pourrait permettre de déterminer des mesures de prévention, dans le but de limiter le nombre de contentions, ou à défaut de mieux anticiper la mesure afin que celle-ci soit moins brutale.

L'étude se déroule du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 inclus, dans le service d'urgence de l'hôpital Pontchaillou à Rennes. On estime que sur cette période de 12 mois, environ 1000 personnes pourront être incluses dans l'étude. Les conditions d'inclusion sont d'être âgé(e) de 18 ans ou plus, et d'avoir été admis aux urgences de Pontchaillou, du 01/01/2022 au 31/12/2022, avec mise en place de contentions physiques durant le séjour aux urgences. On retiendra comme critères d'exclusions l'opposition à la participation, et le passage en unité d'hospitalisation de courte durée au service d'urgences.

Toutes les personnes prises en charge dans le service des urgences de l'hôpital de Pontchaillou depuis le 01/01/2022 jusqu'au 31/01/2022 ne s'étant pas opposé à la réutilisation de leurs données seront incluses.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes est le responsable de cette étude.

Seules des données recueillies dans le cadre de votre prise en charge au CHU de Rennes seront recueillies. Elles concerneront : âge, sexe, heure et mode d'arrivée, motif de consultation aux urgences, emprise d'alcool ou autres substances, raison de la mise en place de contentions, moment dans la prise en charge de la pose des contentions, fonction du prescripteur, sédation associée et voie d'administration de cette sédation, prescription d'une surveillance adaptée dans le dossier médical, diagnostic retenu au passage aux urgences, destination à la sortie des urgences, mode d'hospitalisation si hospitalisation en secteur psychiatrique, et levée ou non des contentions au départ des urgences.

Le personnel impliqué dans cette cohorte est soumis au secret professionnel.

Vous êtes libre de refuser de participer à cette étude ainsi que de mettre un terme à votre participation à l'étude à n'importe quel moment. Dans ce cas, vous devez informer, l'investigateur·rice de votre décision. Cette décision n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.

A l'issue de l'étude, et à votre demande, vous pourrez être informé·e des résultats globaux de la recherche par simple demande à votre médecin investigateur.

Les données seront rendues accessibles au responsable de l'étude.

Aucun transfert de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne n'est prévu.

Ces données pourront également être transmises, dans des conditions strictes de sécurité, aux personnes suivantes :

- Aux autorités françaises à leur demande en cas d'inspection ;
- Aux experts indépendants chargés de ré-analyser les données pour vérifier les résultats de l'étude, en vue de leur publication.

Ces personnes, soumises au secret professionnel, auront accès à vos données codées dans le cadre de leur fonction et en conformité avec la réglementation.

Au terme de ce travail, les résultats feront l'objet d'une publication scientifique dans la littérature nationale et internationale (hors UE), ce qui est le moyen habituel de diffuser les progrès scientifiques. Tout au long de ce processus, votre identité sera protégée car les données resteront pseudonymisées ou agrégées.

Les données seront conservées sur support informatique par le CHU de Rennes jusqu'au 25/09/2038.

Conformément aux dispositions de loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles.

Concernant votre droit d'effacement des données et conformément aux articles 17.3.c et 17.3.d. du RGPD, nous vous informons que son exercice étant susceptible de compromettre la réalisation des objectifs de la recherche, les données recueillies préalablement à la demande d'exercice de ce droit pourront ne pas être effacées et pourront continuer à être traitées dans les conditions prévues par la recherche. Par ailleurs, toute demande parvenue au CHU de Rennes après la publication des résultats de l'étude (septembre 2023) ne pourra pas être satisfaite.

Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées.

Ces droits s'exercent auprès de l'investigateur·rice qui vous suit dans le cadre de la recherche et qui connaît votre identité (RAY Apolline) ou de la Délégué·e à la Protection des Données du CHU de Rennes (dpo@chu-rennes.fr).

Pour toute réclamation relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>).

Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter :

RAY Apolline – Apolline.RAY@chu-rennes.fr